



HAL
open science

Un nouveau pectoral-scarabée de coeur à Saï (Soudan)

Florence Thill

► **To cite this version:**

Florence Thill. Un nouveau pectoral-scarabée de coeur à Saï (Soudan). Francis Geus & Florence Thill. Mélanges offerts à Jean Vercoutter, Editions Recherches sur les Civilisations, pp.331-341, 1985. halshs-03545167

HAL Id: halshs-03545167

<https://shs.hal.science/halshs-03545167v1>

Submitted on 10 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MÉLANGES OFFERTS À JEAN VERCOUTTER

Réunis par Francis Geus et Florence Thill

erc

Éditions Recherche sur les Civilisations



MÉLANGES OFFERTS

A

JEAN VERCOUTTER

Contributions de : W.Y. ADAMS, M. AZIM, B. BOYAVAL, F. CHAMOIX, J.J. CLERE, W. A. DASZEWSKI, F. GEUS et P. LENOBLE, B. GRATIEN, J.C. GRENIER, N.C. GRIMAL, A. GUTBUB, L. HABACHI, N.H. HENEIN, A. HESSE, F.W. HINKEL, I. HOFMANN, J. LECLANT, L. LIMME, M. MALAISE, C. MEILLIER, A. MEKHITARIAN, B. MENU, H. DE MEULENAERE, A. MINAULT-GOUT, P. VAN MOORSEL, J. REINOLD, G. ROQUET, W.K. SIMPSON, H.S. SMITH et L.L. GIDDY, F. THILL, B.C. TRIGGER, M. VALLOGGIA, B. VAN DE WALLE, L.V. ZABKAR.

*Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique*

Editions Recherche sur les Civilisations

Paris, 1985

Table des matières

| | |
|---|-----|
| <i>Ptolemaic and Roman occupation at Qasr Ibrim</i> (William Y. ADAMS) | 9 |
| <i>Le grand pylône de Louqsor</i> (Michel AZIM) | 19 |
| <i>Addenda et corrigenda</i> (Bernard BOYAVAL) | 43 |
| <i>Deux épigrammes grecques d'Égypte</i> (François CHAMOUX) | 47 |
| <i>Un dépôt de fondation de Séthos I^{er}</i> (Jacques J. CLÈRE) | 51 |
| <i>The Isis cult at Nea Paphos</i> (Wiktor Andrzej DASZEWSKY)..... | 59 |
| <i>Cimetière méroïtique d'El Kadada</i> (Francis GEUS et Patrice LENOBLE) | 67 |
| <i>La nécropole SAC 4 de Saï</i> (Brigitte GRATIEN)..... | 93 |
| <i>Une scène d'offrande à Astarté</i> (Jean-Claude GRENIER) | 107 |
| <i>Les « noyés » de Balat</i> (Nicolas-C. GRIMAL) | 111 |
| <i>Temples de Basse Époque</i> (Adolphe GUTBUB) | 123 |
| <i>A hitherto unknown viceroy of Kush</i> (Labib HABACHI †)..... | 137 |
| <i>Deux méthodes de pêche dans le Nil</i> (Nessim Henry HENEIN)..... | 147 |
| <i>Répartition céramique dans l'île de Saï</i> (Albert HESSE)..... | 151 |
| <i>'Alim-El Hosh-Shaq el Ahmar</i> (Friedrich W. HINKEL) | 163 |
| <i>Sage und Brauchtum in Nubien</i> (Inge HOFMANN)..... | 181 |
| <i>Bouteilles globulaires de Moyenne-Nubie</i> (Jean LECLANT) | 185 |
| <i>Un nouveau document memphite</i> (Luc LIMME)..... | 205 |
| <i>Le costume civil au Moyen Empire</i> (Michel MALAISE)..... | 217 |
| <i>Extraits commentés d'Homère</i> (Claude MEILLIER) | 229 |
| <i>La destruction des tombes thébaines</i> (Arpag MEKHITARIAN) | 239 |
| <i>Ventes de maisons sous l'Ancien Empire</i> (Bernadette MENU) | 249 |
| <i>Grands-prêtres de Ptah</i> (Herman De MEULENAERE) | 263 |
| <i>Une inscription rupestre de Dakhla</i> (Anne MINAULT-GOUT) | 267 |
| <i>Jephthah ?</i> (Paul van MOORSEL) | 273 |
| <i>Inhumations d'enfants en vase à El Kadada</i> (Jacques REINOLD)..... | 279 |
| <i>Avant le désert</i> (Gérard ROQUET)..... | 291 |
| <i>The chief coppersmith Ahmose</i> (William Kelly SIMPSON)..... | 312 |
| <i>Nubia and Dakhla oasis</i> (Harry S. SMITH and Lisa L. GIDDY) | 317 |
| <i>Un nouveau pectoral à Saï</i> (Florence THILL) | 331 |
| <i>The evolution of pre-industrial cities</i> (Bruce G. TRIGGER) | 343 |
| <i>Les amiraux de l'oasis de Dakhleh</i> (Michel VALLOGGIA)..... | 355 |
| <i>Sens de la vue et vertu du regard</i> (Baudouin van de WALLE)..... | 365 |
| <i>Transformation spells of the Book of the Dead</i> (Louis V. Žabkar) | 375 |

UN NOUVEAU PECTORAL-SCARABÉE DE CŒUR A SAÏ (SOUDAN)

Florence THILL

La campagne de novembre 1981 à Saï, qui avait pour principal objectif la poursuite de la fouille du cimetière égyptien du Nouvel Empire SAC 5¹, a permis la découverte d'un objet particulièrement intéressant à bien des égards. Il s'agit d'un pectoral de pierre vert foncé (Inv. S. 1425), en forme de collier *ousekh*, faisant office de scarabée de cœur. C'est le troisième de ce type mis au jour à Saï dans cette même nécropole², et le plus important par les dimensions : 15 × 11 cm³. Il se trouvait dans la tombe 8, qui, à l'instar de la tombe 2 ayant fourni le pectoral S. 1147, fait partie du groupe central du cimetière, le plus riche, semble-t-il, par son mobilier funéraire. Lors de sa découverte, le pectoral était fiché obliquement dans la terre de remplissage de la chambre, à proximité de fragments de radius et d'humérus. Ne pouvant le considérer comme en place, ni même le rattacher à l'un des squelettes particulièrement bouleversés de cette partie de la tombe⁴, nous en sommes réduits aux conjectures quant à sa disposition primitive sur le mort : soit à l'emplacement du cœur, comme celui, trouvé *in-situ*, de la tombe 14⁵, soit, plus vraisemblablement, suspendu au cou d'un des défunts.

LE RECTO

Le dos du nouveau pectoral de Saï (fig. 1), représente un collier *ousekh* à quatre rangs de perles : deux rangées de perles en gouttes en léger relief, enserrant des perles tubulaires incisées, le cercle extérieur, en relief beaucoup plus accentué, étant composé d'une succession de trois perles rondes alternant avec une perle tubulaire. Chaque rang est délimité par un double filet incisé. Ce collier *ousekh* est d'un type bien connu — notamment par les représentations des sarcophages du Moyen Empire⁶ — comportant des attaches en forme de têtes de faucon. En son centre, comme dans les deux autres pectoraux de Saï, un gros scarabée est sculpté en ronde-bosse. Il occupe ici environ la moitié de la hauteur totale de l'objet. Par ses détails, gravés au trait sur les élytres, il ressemble beaucoup à celui du pectoral de la tombe 2. De part et d'autre de ce scarabée central, deux cobras en vis-à-vis, sculptés en léger relief, forment la limite supérieure du collier *ousekh*, juste sous les têtes de faucon. Comme pour le pectoral aux quatre

1. Pour les rapports préliminaires concernant cette nécropole, composée d'une trentaine de tombes à puits du Nouvel Empire creusées dans le roc, cf. A. Minault - F. Thill, *CRIPEL*, 2, 1974, 75-102; *CRIPEL*, 3, 1975, 67-90; A. Gout-Minault, *CRIPEL*, 4, 1976, 85-103; J. Vercoutter, *CRIPEL*, 2, 1974, 21-22.

2. L'étude iconographique des deux premiers (Inv. S. 1147 et S. 1155) a été réalisée par Jean Vercoutter lui-même (cf. *CRIPEL*, 3, 1975, 11-18). C'est avec d'autant plus de plaisir que je lui « offre » ce troisième pectoral !

3. Contre 10,5 × 7,5 cm pour celui de la tombe 2 (S. 1147) et 7,8 × 6 cm pour celui de la tombe 14 (S. 1155).

4. Cette tombe, collective comme toutes celles du cimetière, subit un effondrement important de la voûte qui accentua encore la détérioration et le bouleversement des squelettes dus au pillage.

5. Cf. A. Minault - F. Thill, *CRIPEL*, 3, 1975, fig. 4, p. 79. Il faut noter cependant que le pectoral de la tombe 14 ne comporte pas de trous de suspension, contrairement à tous les autres.

6. Type IV dans G. Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, Le Caire, 1921, fig. 169, p. 64.



FIG. 1. — *Le recto du pectoral S. 1425 (éch. 1 : 1).*

urais de la tombe 14, les détails du corps des cobras sont gravés au trait. Enfin, deux trous de suspension sont ménagés au niveau du deuxième rang de perles en partant de l'extérieur, sous les têtes de faucon.

De cette brève description et des rapprochements que l'on a pu faire alternativement avec l'un et l'autre des deux colliers *ousekh* antérieurement trouvés à Saï, il ressort que le dos de notre pectoral reprend et réunit en un seul objet les thèmes figurés, ensemble ou séparément, sur chacun des deux autres.

Le collier « *ousekh* » à têtes de faucon et scarabée central

L'association sans précédent de ces trois composantes — deux seulement pour le pectoral de la tombe 14 — constitue la réelle originalité des trois pectoraux de Saï.

Le collier ousekh

Si le scarabée de cœur en pierre verte est fréquent au Nouvel Empire comme amulette funéraire⁷, le collier *ousekh* est au contraire totalement inusité. Quant au scarabée de cœur, il est soit utilisé seul — en pendentif ou disposé entre les bandelettes — soit enchâssé dans un pectoral épousant le plus souvent la forme d'un naos⁸, mais en aucun cas celle d'un collier *ousekh*.

7. Cf. M. Malaise, *Les scarabées de cœur dans l'Égypte ancienne*, Bruxelles, 1978.

8. Cf. E. Feucht, *Pektorale Nichtköniglicher Personen*, Wiesbaden, 1971, Pl. I-XXXIX, *passim*.

L'emploi de cette amulette n'a cependant rien pour nous surprendre puisqu'un chapitre du *Livre des Morts* lui est consacré. La vignette de ce chapitre 158, intitulé « Formule pour le collier d'or mis au cou du bienheureux », confirme qu'il s'agit bien de ce type de collier à têtes de faucon⁹.

Nous le trouvons également mentionné au verso du *Papyrus Mac Gregor*¹⁰. Si l'on examine attentivement cette liste d'amulettes, on constate que, mis à part le n° 58 comportant deux fois le chiffre 20, les deux plus importants par le nombre sont le collier *ousekh* avec fermoirs en têtes de faucon (n° 2) et le serpent *djet* (n° 5), tous deux mentionnés six fois. Toutes les autres amulettes sont au nombre de un à quatre, le plus souvent trois.

Ce même collier est aussi un élément de décor des plastrons de momies à Basse Époque. C'est le cas, par exemple, d'un tissu stuqué peint du Musée de Zagreb, dont le centre est occupé par un pectoral en forme de naos représentant de droite à gauche Osiris, Horus et Isis, assis¹¹.

En tant qu'amulette proprement dite, c'est aussi à Basse Époque que l'on trouve le collier *ousekh* à têtes de faucon, soit en bronze et généralement surmonté d'une tête de divinité féminine (Hathor, Sekhmet ou Bastet, Isis, Mout) — ce sont les « égides »¹² — soit en faïence verte, avec les têtes de faucon supportant le disque solaire¹³.

Les têtes de faucon

Pour ce qui est de la signification des fermoirs à têtes de faucon, plusieurs interprétations sont possibles, l'une n'excluant d'ailleurs pas les autres, comme c'est souvent le cas en matière de religion égyptienne.

L'iconographie du faucon, dans le contexte du chapitre 158 du *Livre des Morts* relatif au collier *ousekh*, dans lequel le mort se présente comme fils d'Osiris et d'Isis, évoque tout naturellement l'image d'Horus¹⁴.

Mais il pourrait s'agir aussi de représentations d'Isis et Nephthys, qui, dans plusieurs vignettes du chapitre 17 de ce même *Livre des Morts*, sont figurées par des faucons entourant la momie¹⁵. Dans la plupart des versions connues, les déesses sont explicitement désignées par la présence, au-dessus de la tête des faucons, de leurs emblèmes respectifs  et .

On peut noter également que l'un des noms d'Osiris, parmi la liste des épithètes du dieu qui constitue le chapitre 142 du *Livre des Morts*, est : « Osiris en les deux faucons »¹⁶.

Le scarabée de cœur

Quant au scarabée de cœur lui-même, une étude exhaustive lui ayant déjà été consacrée, nous nous bornerons à rappeler qu'il peut être tout à la fois représentation de Rê-Harakhti et d'Osiris¹⁷.

9. Cf. P. Barguet, *Le livre des morts des anciens Égyptiens*, Paris, 1967, 226.

10. Cf. J. Capart, *ZĀS*, 45, 1908-1909, 14-21. Le recto de ce papyrus comporte un *Livre des Morts*, le verso une liste de 75 amulettes, donnant pour chacune d'elles son nom, un dessin et un chiffre.

11. J. Monnet Saleh, *Les antiquités égyptiennes de Zagreb*, Paris - La Haye, 1970, 172 (n° 892).

12. J. Vercoutter a déjà souligné ce rapport avec les « égides » en bronze de Basse Époque; cf. *CRIPPEL*, 3, 1975, 13 et 17, note 3. Il cite notamment celle du Louvre qui présente en son centre un scarabée ailé gravé au trait.

13. Cf. W.M.F. Petrie, *Amulets*, Warminster 1972, Pl. V, n° 71 a et c. Ces amulettes, qui proviennent de Dendera, sont datées par l'auteur de l'époque ptolémaïque.

14. C'est l'hypothèse de P. Barguet, *op. cit.*, 187.

15. Cf. E. Naville, *Das Aegyptische Todtenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie*, I, Berlin, 1886, Pl. XXVIII.

16. Cf. P. Barguet, *op. cit.*, 187.

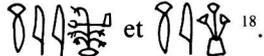
17. Cf. M. Malaise, *op. cit.*, 38-39.

Les uraei

Le thème des cobras figure sur les pectoraux des tombes 14 (S. 1155) et 8 (S. 1425) de Saï, mais traité différemment. S. 1155 comporte quatre uraei, têtes dirigées vers l'extérieur, dont les corps se rejoignent pour former les limites interne et externe du collier *ousekh*. Il s'agit vraisemblablement, dans ce cas, de la répétition du thème des deux serpents, dans un but de symétrie décorative, plutôt que d'un éventuel thème — qui serait peu clair — des quatre serpents. S. 1425 montre quant à lui les deux uraei se faisant face, de part et d'autre du scarabée.

La figuration des cobras sur ces deux pectoraux de Saï évoque le même contexte funéraire que le thème précédent. Et, là encore, plusieurs éventualités semblent offertes quant à leur signification.

Les deux Ouadjet

Ils peuvent être une représentation des deux déesses Ouadjet. J. Vercoutter cite à juste titre les vignettes du chapitre 17 du *Livre des Morts* représentant le défunt en adoration devant les deux déesses-cobras, enroulées sur une tige de papyrus, et, sur certaines versions, expressément nommées  ¹⁸.

On notera que c'est sur cette même vignette qu'Isis et Nephthys se présentaient sous la forme de deux faucons (cf. *supra*, p. 333).

Nous retrouvons cette association des deux Ouadjet et d'Isis et Nephthys sur certains pectoraux, soit explicitement ¹⁹, soit, peut-être, indirectement, lorsque les deux sœurs sont surmontées de deux yeux *oudjat*, de part et d'autre d'un scarabée de cœur ²⁰. Il est loisible, dans ce cas, de supposer que les deux *oudjat* sont les deux déesses-serpents sous la forme des yeux d'Horus, identification attestée depuis les *Textes des Pyramides* ²¹. Sur deux pectoraux de Tanis, nous avons ainsi l'association : Isis et Nephthys/deux déesses-cobras/deux yeux *oudjat* ²².

Les deux Meret

Les deux cobras peuvent également être une figuration des deux Meret évoquées dans le chapitre 37 du *Livre des Morts* ²³. La vignette correspondante montre généralement un homme transperçant un serpent de sa lance ²⁴. Or, il se trouve que dans le chapitre 125 de ce même texte funéraire, Osiris est salué comme « Celui des deux filles, Celui des deux Meret, le Maître des deux Maât » ²⁵. Nous avons donc ici identification d'Isis et Nephthys, les deux filles, avec les deux Meret et les deux Maât.

Isis et Nephthys

Les deux serpents de nos pectoraux pourraient tout aussi bien être une représentation d'Isis et Nephthys elles-mêmes. Les deux cobras de part et d'autre du scarabée de cœur nous

18. Cf. *CRIPPEL*, 3, 1975, 15, et 18, note 19, avec référence à E. Naville, *op. cit.*, Pl. XXVIII, A.g.

19. C'est le cas notamment d'un pectoral de Toutankhamon représentant Isis et Nephthys protégeant de leurs ailes le pilier *djed* surmonté du disque solaire. Devant Nephthys, un cobra coiffé de la couronne rouge : la Ouadjet du Nord; devant Isis, un autre coiffé de la couronne blanche : la Ouadjet du Sud.

20. Cf. G. Daressy, *ASAE*, 2, 1901, 8, fig. 7. C'est le cas également d'un pectoral de Tanis où les deux déesses debout ont chacune entre leurs ailes déployées un œil *oudjat* (cf. P. Montet, *Les constructions et le tombeau de Psousennès à Tanis*, Paris, 1951, Pl. XXVIII).

21. Cf. R.O. Faulkner, *The ancient egyptian pyramid texts; translated into English*. Oxford, 1969, 157, utterance 468, § 900-902. Dans ce chapitre, la « déesse-serpent qui est dans Nekheb » est identifiée à la couronne blanche et à l'œil intact d'Horus; la couronne rouge est également œil d'Horus et déesse-serpent.

22. Pectoral de Oundebaounded (cf. P. Montet, *op. cit.*, Pl. L), et de Psousennès (*id.*, Pl. CXIV).

23. Cf. P. Barguet, *op. cit.*, 79.

24. Comme le note J. Vercoutter, une vignette de ce chapitre figure les deux uraei associées au collier et au lotus, comme dans le pectoral de la tombe 14 de Saï (cf. *CRIPPEL*, 3, 1975, 15 et E. Naville, *op. cit.*, Pl. L).

25. Cf. P. Barguet, *op. cit.*, 158.

ramèneraient alors à l'iconographie traditionnelle des pectoraux montrant Isis et Nephthys, agenouillées ou debout, devant un scarabée de cœur²⁶. Ne trouve-t-on pas à plusieurs reprises, sur des pectoraux, la représentation des deux déesses avec, pour déterminatif de leur nom, un serpent²⁷. Une vignette du chapitre 182 du *Livre des Morts*²⁸, ainsi que certaines stèles funéraires²⁹, nous les montrent également déterminées par un serpent. Serpent des deux Meret ou des deux Maât ?

Les deux Maât

Il semble en effet qu'Isis et Nephthys aient également été assimilées aux deux Maât, ainsi que l'atteste le texte du chapitre 125 du *Livre des Morts*, cité plus haut, comme le fait que l'on trouve parfois, sur des pectoraux, la représentation des deux sœurs, la tête surmontée d'une plume³⁰, ou enserrant une plume entre leurs ailes déployées³¹. A moins qu'une petite effigie de Maât assise, plume sur la tête, ne soit figurée derrière chacune d'elles³². La phase ultime de cette identification est représentée par un pectoral de la XIX^e dynastie montrant deux plumes de part et d'autre d'un scarabée de cœur, en lieu et place d'Isis et Nephthys³³.

Ainsi, le thème des deux uraei encadrant un scarabée de cœur, sur deux des pectoraux de Saï — thème se trouvant d'ailleurs fréquemment sur les petits scarabées³⁴ — peut évoquer tout à la fois les deux déesses-cobras de Haute et de Basse Egypte : les deux Ouadjet; les deux Meret, déesses-serpents de l'empire des morts; Isis et Nephthys, sœurs d'Osiris, parfois assimilées aux deux Meret; ou bien encore les deux Maât, elles aussi vraisemblablement identifiées à Isis et Nephthys, et qui ont donné leur nom à la Salle du Jugement, dite « Salle des deux Maât ». L'intrication des thèmes, on le voit, est extrême. Quelle que soit la solution choisie — mais la meilleure n'est-elle pas de considérer que ceux-ci, loin de s'exclure, additionnent leurs pouvoirs magiques ? — il ressort de cette brève étude que l'iconographie des colliers *ousekh* de Saï est incontestablement en rapport avec le Jugement des Morts et la vie d'Outre-Tombe. L'examen du verso du nouveau pectoral, comportant la formule du chapitre 30 du *Livre des Morts* dans sa quasi-intégralité, ne pourra que corroborer cette opinion.

LE VERSO

Le verso de S. 1425 (fig. 2, a) est limité en son pourtour par la figuration en relief du dernier rang du collier *ousekh*. Sa deuxième particularité réside dans la disposition du texte : celui-ci est gravé non pas sur toute la surface du plat, comme il est d'usage sur les pectoraux de ce type, mais à l'intérieur d'un cadre incisé en forme de cœur qui renforce encore le pouvoir magique de l'inscription. La formule se déroule de droite à gauche en neuf lignes de texte hiéroglyphique incisées, séparées par un filet gravé semblant tracé à la règle. L'introduction, *ddf*, se trouve hors cadre, sur le revers d'une tête de faucon. Bien que relativement soignée, l'écriture est loin d'atteindre la perfection artistique du décor de l'autre face.

26. Cf. par ex. un pectoral de Toutankhamon dans C. Aldred, *Jewels of the pharaohs*, London, 1971, Pl. 94, ainsi que les nombreux pectoraux cités dans l'ouvrage d'E. Feucht, *op. cit.*, *passim*.

27. Cf. E. Feucht, *op. cit.*, Pl. VIII, 71; X, 86; XII, 90; XVII, 108 B.

28. Cf. E. Naville, *op. cit.*, Pl. CCVIII.

29. Par ex. deux stèles du Musée archéologique de Florence, datées de la XIX^e dynastie (cf. S. Bosticco, *Le stèle egiziane del Nuovo Regno*, Roma, 1965, n° 47 (Inv. 2522); n° 48 (Inv. 2591)).

30. Cf. E. Feucht, *op. cit.*, Pl. XV, 101.

31. Cf. P. Montet, *op. cit.*, Pl. XXVIII.

32. Cf. E. Feucht, *op. cit.*, Pl. III, 34.

33. Cf. E. Feucht, *op. cit.*, Pl. I, 12 (pectoral de Neferrenpet).

34. Par ex. à Aniba (cf. G. Steindorff, *Aniba*, II. Tafeln, Glückstadt - Hamburg - New York, 1937, Tf. 56, 137) ou à Saï, dans cette même nécropole du Nouvel Empire (S. 1029 de la tombe 5 ou S. 1296 de la tombe 20).



FIG. 2. — *Le verso des deux pectoraux « aux serpents » de Saï : a. S. 1425 (tombe 8); b. S. 1155 (tombe 14) (éch. 1 : 1).*

Un premier examen de ce verso révèle d'emblée plusieurs singularités — la plus frappante étant l'ordre tout à fait fantaisiste des groupes de mots des deux premières lignes — qui vont prendre tout leur sens à la lueur de la comparaison de l'inscription avec celle du pectoral de la tombe 14 (S. 1155) (fig. 2, a et b).

En premier lieu, il apparaît qu'en dépit de la différence importante de dimensions entre les deux objets — presque du simple au double — les deux textes occupent sensiblement la même largeur. D'autre part, le texte du pectoral S. 1155, bien que disposant d'une surface plus réduite en hauteur, produit un effet d'équilibre et d'aisance absent de l'autre inscription. Pourtant les écritures sont de toute évidence similaires comme le prouve la coexistence des mêmes particularités graphiques, tel le grand *f* inversé de la ligne 3 ou les mots *mtrw* (1.2) et *rmt* (1.6). Les deux versions du chapitre 30 B sont par ailleurs rigoureusement identiques, mot pour mot, et au déterminatif près. En outre, à chaque fin de ligne, la formule est coupée exactement au même endroit.

A ce degré d'observation, deux hypothèses se présentent : ou bien les deux pectoraux sont de la même main, ou bien l'un est la copie de l'autre. Un examen attentif des deux textes permet, semble-t-il, de trancher en faveur de la seconde interprétation.

Nous avons déjà signalé l'étonnante disposition des deux premières lignes de l'inscription. Le texte commence par : *ḥ3ty n ḥpr(w.i) m 'h'* au lieu de *ib(.i) n mwt.i sp 2*, qui se trouve seulement à la deuxième ligne. Un trait vertical sépare ce dernier membre de phrase de la suite du texte : *r.i*. Devant une telle étrangeté, la première réaction est de penser que le scribe a débuté normalement la formule à la ligne 2 — réservant le haut pour la mention du nom du bénéficiaire — et « oublié » tout un membre de phrase. S'étant aperçu de son erreur, il aurait par la suite ajouté la partie manquante au-dessus et signalé ce renvoi par l'adjonction d'une barre verticale.

Une autre interprétation est néanmoins possible. Une observation parallèle des deux pectoraux révèle que si le texte de S. 1155 (tombe 14) est, comme nous l'avons déjà signalé, harmonieusement distribué dans l'espace, l'autre présente des superpositions et compressions de signes que rien ne justifie a priori puisque tous deux disposent de la même largeur. On note également que, contre toute attente, ces entassements inesthétiques se produisent toujours du côté droit, correspondant au début des lignes, et non à la fin, comme on l'attendrait plutôt. Une exception à cette règle : la ligne 2, dont la partie gauche est particulièrement serrée puisqu'elle reproduit en une demi-ligne la totalité de la ligne 2 du pectoral S. 1155.

Ces différentes remarques entraînent des conclusions radicalement opposées à notre première hypothèse. Tout se passe comme si le scribe du nouveau pectoral S. 1425 avait copié le texte de S. 1155 en commençant par la gauche, c'est-à-dire *dans le sens inverse de l'écriture*. La première ligne de S. 1425 correspondrait alors non pas à un renvoi dans un espace primitivement laissé libre, mais bien à la copie, de gauche à droite, de la première ligne de S. 1155. Le scribe n'ayant pu inscrire la totalité de celle-ci dans ce cadre restreint, a continué en dessous, sur la partie droite de la ligne 2. Il ne lui restait plus alors qu'une demi-rangée pour écrire le texte de la ligne 2 de S. 1155, ce qui explique l'in vraisemblable chevauchement de signes de cette fin de rang. A partir de la troisième ligne, il suit scrupuleusement son modèle mais comme il commence par la gauche, il a inévitablement tendance à trop espacer ses premiers signes, ce qui l'oblige à serrer toute la deuxième partie, sur la droite.

Cette interprétation, qui a le mérite d'expliquer toutes les « bizarreries » graphiques de notre pectoral, apparaît en dernier examen comme la plus plausible. En conséquence, il semble évident que l'inscription du pectoral de la tombe 8 a été copiée, à une époque indéterminée — qui n'est pas forcément celle de la fabrication de l'objet — sur celle du pectoral de la tombe 14, par un scribe qui, manifestement, ne comprenait pas la signification du texte qu'il reproduisait.

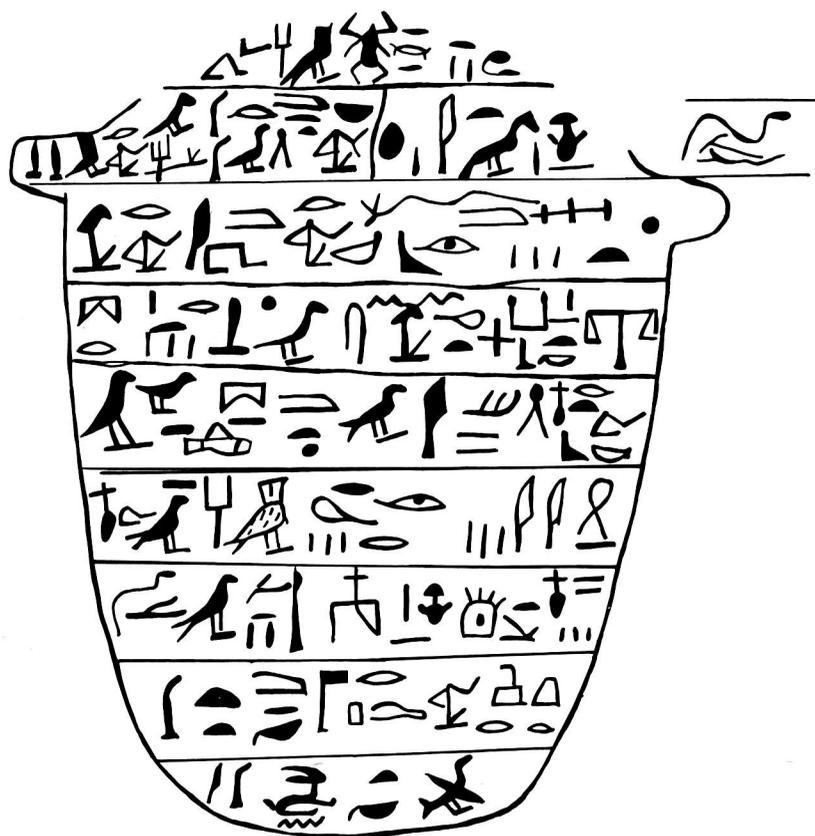
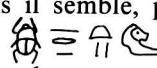


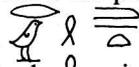
FIG. 3. — L'inscription du pectoral S. 1425 (éch. 1 : 1).

Translittération (cf. fig. 3).

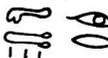
- 1.1 : *h3ty(.i)*^a *n hpr(w.i)* *m 'h'*
 1.2 : *dd.f ib(.i)* *n mwt.i sp 2*^b / *r.i*^c *m mtrw*^d *m hsf r.i m d3d3.t*
 1.3 : *m iri rk(w).k*^e *r.i m-gs*^f *iry*^g
 1.4 : *m h3.t ntk k3(.i) imy h.t(.i) Hnmw*^h *swd3.t*ⁱ *'wt(.i)*^j *pr.k*
 1.5 : *r b(w)*^k *nfr hn.n (n.n) im*^l *m shnšw*^m
 1.6 : *šnyw(.t) ir(y.w) rmt*ⁿ *m 'h'.w nfr*
 1.7 : *n.n nfr n sdm*^o *3w ib n wd'-mdw m dd*^p
 1.8 : *grg*^q *r.i r-gs ntr*^r *mk tn(w).t.k wn.ty*^s

Commentaires.

- a. La graphie n'est pas très claire mais il semble, par comparaison avec le pectoral de la tombe 14 (S. 1155), que le groupe  doive se lire . C'est le déterminatif du cœur qui est, dans les deux cas, mais surtout ici, mal gravé.
- b. Il manque un des deux traits de . Les deux sont présents sur le pectoral S. 1155.
- c. Nous avons vu (cf. *supra*, p. 337) que la barre verticale indique la séparation entre la fin de la ligne 1 et le début de la ligne 2. La formule doit se lire : *dd.f ib(.i) n mw.t.i sp 2 h3ty(.i) n hpr(w.i) m 'h' r.i...*

- d. La graphie de *mtrw* est peu claire, que ce soit sur l'un ou sur l'autre des deux pectoraux. Nous avons ici . Le signe horizontal sous le *m* est vraisemblablement . Mais il reste à élucider le  qui, sur le pectoral S. 1155, est figuré comme un . Naville ne signale aucune variante d'écriture pour *mtrw*.
- e. Nous avons ici un groupe curieux de signes :  avec la présence aberrante d'un long *f* sinueux et inversé. Il semble qu'il s'agisse là d'une mauvaise graphie du signe  (D 41 de Gardiner), déterminatif du verbe  comme du substantif . Nous avons vu que cette écriture fantaisiste se trouve également sur le pectoral S. 1155.
- f. Habituellement nous trouvons à cet endroit  *m b3h* « en présence de ». Or, nous avons . Etant donné que le pectoral S. 1155 donne la graphie , il semble qu'il faille lire ici  *r-gs* qui signifie également « auprès de, devant ». Nous aurions ainsi une variante — au demeurant altérée sur le pectoral S. 1425 — tout à fait inhabituelle. Il reste que le groupe  se retrouve normalement cette fois à la ligne 8 et que là, le signe  ne ressemble pas du tout à celui de la ligne 3 !
- g. Le mot *try* est ici écrit  au lieu de  ou . Cette variante graphique n'est pas attestée dans Naville, ni, semble-t-il, ailleurs.
- h. *Hnmw* est rendu par  comme dans la variante Pe de Naville (cf. Naville, *Aeg. Todt.*, II, 98).
- i. Il semble qu'il y ait un  supplémentaire qui nous donne  au lieu de .
- j. Le signe  est assez mal formé. Nous avons  qu'il faut restituer .
- k. L'omission du *w* de *bw* est attestée par ailleurs (cf. Naville, *Aeg. Todt.*, II, 98, Pa et Ag).
- l. Pour les différentes manières de comprendre *hnn* ou *hn n.n* ou encore *hn.n n.n*, cf. M. Malaise, *Les scarabées de cœur dans l'Égypte ancienne*, Bruxelles, 1978. La graphie que nous avons ici est une de celles qui sont bien attestées.
- m. Nous trouvons ici  et, parallèlement, sur le pectoral S. 1155 . La première remarque qui s'impose est l'absence, dans les deux cas de *m.i* « mon nom ». Cette lacune prouve encore, si besoin était, l'incontestable rapport entre les deux pectoraux. L'omission de ce mot peut se comprendre soit comme un simple oubli de la part du scribe, soit comme une version originale de la leçon, avec le suffixe *i* sous-entendu en guise de sujet; ce que nous traduisons littéralement par « que je ne sois pas rendu puant ». Pour le reste, plusieurs éventualités se présentent : 1. Le premier oiseau est l'« oiseau du mal » (G 37 de Gardiner), déterminatif possible du verbe *shnš* (cf. Naville, *Aeg. Todt.*, II, Ba), et le deuxième est le *w*. Dans ce cas nous aurions *m shnšw n šnyw(.t)*, le *n* du datif étant omis sur le pectoral S. 1425. Cette version est attestée dans Naville, *op. cit.*, I, Tf. XLIII; II, 98, Aa. 2. Le premier oiseau est soit l'« oiseau du mal », soit le *w*, mais le deuxième est le . Nous aurions alors *m shnš(w) m šnyw(.t)* pour le pectoral S. 1425, variante attestée dans Naville, *op. cit.*, II, 99, Pa, et également dans Nagel, *BIFAO*, 29, 1929, 32, sous la forme . En revanche, pour le pectoral S. 1155, cette hypothèse nous donnerait : *m shnš(w) m n šnyw(.t)*, ce qui apparaît peu vraisemblable et nous fera plutôt opter pour la première solution. A noter en outre que sur le pectoral S. 1155, version la plus complète puisque le *n* du datif s'y trouve, le *n* de *šnywt* est remplacé par erreur

par un  et que sur nos deux pectoraux, il manque, pour ce substantif, le *t* et le déterminatif de l'homme. Cette même graphie sans *t* et sans déterminatif se retrouve dans Nagel, *BIFAO*, 29, 1929, 32.

- n. Le groupe *try.w rmt* est écrit de manière curieuse :  sur S. 1425, et  sur S. 1155, qu'il faut sans doute rétablir : . Si le signe  est, selon toute vraisemblance, le , la graphie  de S. 1155 est plus surprenante. A moins que nous n'ayons , le signe  étant mis pour .
- o. *sdm* ne comporte ni complément phonétique ni déterminatif, ce qui est assez rare.
- p. Nous avons ici la variante *m dd* (cf. Naville, *Aeg. Todt.*, II, 99, Pe et Ba) qui, d'après Malaise, est moins fréquente que *m kmd*. Il faut cependant noter que tous les scarabées de cœur lisibles d'Aniba, ainsi que les deux de Soleb, portent cette même version (cf. G. Steindorff, *Aniba*, II, Tafeln, 1937, Tf. 47-49 et M. Schiff-Giorgini, C. Robichon et J. Leclant, *Soleb II : Les nécropoles*, Florence, 1971, 120, 128). La comparaison avec les autres scarabées de cœur de Saï est malheureusement impossible, leur texte étant soit incomplet soit illisible.
- q. Il manque un déterminatif à *grg* :  ou  ou encore .
- r. Nous avons ici la version la plus simplifiée, comme dans le papyrus du Louvre publié par Nagel dans *BIFAO*, 29, 1929, 32. La leçon complète est : *r gs ntr '3 m b3h ntr '3 nb 'Imntt* (cf. Naville, *Aeg. Todt.*, I, Tf. XLIII), la plus usitée est : *ntr '3*.
- s. La version complète comporte le groupe *m m3'-hrw* à la suite de *wn.ty* (cf. Naville, *op. cit.*, I, Tf. XLIII), mais ce dernier membre de phrase est presque toujours omis.

Traduction.

« Qu'il dise : ô (mon) cœur de ma mère, ô (mon) cœur de ma mère, muscle cardiaque de mes devenirs. Ne t'érige pas en témoin contre moi. Ne m'accuse pas devant le tribunal. Que ton inclination ne me soit pas défavorable en présence du préposé à la balance, car tu es le Ka qui est dans (mon) corps, le Chnoum qui garantit la prospérité de mes membres. Puisses-tu accéder au bien-être qui nous est procuré là-bas. Ne rends pas (mon nom) puant [ou : Ne me rends pas puant] au nez de la Cour qui attribue aux hommes leur rang. Que cela soit bon pour nous et bon pour le juge, que cela soit agréable à celui qui prononce la sentence. Ne dis pas de mensonges contre moi en présence du (grand) dieu, car voici venu le moment de ton évaluation ».

Il nous reste à évoquer les questions que ne manque pas de susciter la découverte de ces trois pectoraux de Saï, tous particulièrement originaux en eux-mêmes³⁵, tout en étant d'un type très rare.

Comme le soulignait J. Vercoutter³⁶, un pectoral identique à celui de la tombe 2 a été trouvé à Aniba dans une sépulture de la XVIII^e dynastie. On peut en mentionner deux autres, fragmentaires, également en pierre verte, découverts dans la tombe d'Heka-nefer à Toshka-Est³⁷ :

35. Celui qui, a priori, paraît le moins original des trois, le pectoral S. 1147, trouvé dans la tombe 2 et réplique de celui d'Aniba, est particulièrement intéressant lui-aussi de par son inscription. Celle-ci ne reproduit pas le chapitre 30 B du *Livre des Morts*, comme dans la quasi-totalité des cas, mais le chapitre 30 A, rarissime sur les scarabées de cœur. Malaise en note seulement deux exemples, tous deux d'époque tardive, et encore ceux-ci ne présentent-ils pas la formule dans son intégralité (cf. M. Malaise, *op. cit.*, p. 17). L'inscription du pectoral S. 1147 de Saï serait donc la seule, à notre connaissance, à fournir le texte complet du chapitre 30 A sur un scarabée de cœur, en n'éluant pas la partie où le cœur est prié de se taire sur les actions du défunt ! En outre, il est le seul de tous les pectoraux de ce type à donner le nom et le titre du bénéficiaire de la formule.

36. Cf. J. Vercoutter, *CRIPPEL*, 3, 1975, 13 et 17, notes 7 et 8.

37. Cf. W.K. Simpson, *Heka-nefer and the Dynastic Material from Toshka and Arminna*, New Haven and Philadelphia, 1963, Pl. IX a-d.

du premier, le plus petit, il ne reste qu'une extrémité de collier *ousekh* terminé par une tête de faucon et la trace d'un trou de suspension. Le plat est anépigraphe. Il semble très proche de ceux d'Aniba et de la tombe 2 de Saï. Le second, dont les dimensions, d'après la partie subsistante, sont voisines de celles du nouveau pectoral S. 1425 de Saï, présente sur le recto quatre rangs de perles gravés. En haut, une inscription horizontale commençant par : *dd mdw in*. La terminaison en tête de faucon manque ainsi que le scarabée central mais la forme des cassures ne laisse aucun doute sur leur existence originelle. Le verso comporte six lignes d'un texte hiéroglyphique qui se révèle être ici aussi le chapitre 30 B du *Livre des Morts* jusqu'à : *(r) gs ntr '3*. Des trous de suspension existaient également sur ce pectoral.

Nous nous trouvons donc en présence de six objets, de même type mais non identiques, tous découverts dans des nécropoles nubiennes. Parmi eux, trois proviennent d'un même site, le plus méridional, celui de Saï³⁸. Le fait ne laisse pas d'intriguer ! N'est-il pas surprenant que ce genre d'amulettes funéraires dont, nous l'avons vu, la signification est sinon tout à fait claire, à tout le moins aisément rattachable aux conceptions égyptiennes du Jugement des Morts, ne se trouve pas plus souvent dans les tombes, et notamment en Egypte même ? Pourquoi un site aussi important qu'Aniba au Nouvel Empire n'en a-t-il fourni qu'un, et celui de Soleb, pourtant très riche, pas un seul ? Toutes ces questions nous amènent à poser le problème de la fabrication de ces pectoraux. S'ils sont d'importation égyptienne, il est pour le moins curieux qu'aucun n'ait été trouvé en Egypte. Alors, faudrait-il réviser nos idées (trop ?) établies sur les productions « indigènes » ? Si l'état des recherches archéologiques en Nubie ne nous permet pas encore de répondre à toutes les questions posées par de tels objets, leur découverte semble en tout cas prouver une fois de plus l'importance incontestable du site de Saï au Nouvel Empire.

38. A noter également que la version « avec uraei » ne se trouve qu'à Saï.